



Note d'

Numéro 71  
Mars 2016

# information

## du SRED

Service de la recherche en éducation  
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Les élèves des écoles de formation préprofessionnelle (EFP) :  
Quels parcours de formation ? Quels accès aux diplômes ?

Youssef Hrizi

**Cette étude se focalise sur les élèves à besoins éducatifs particuliers scolarisés dans les écoles de formation préprofessionnelle (EFP) du canton de Genève.**

**L'objectif de cette note est de contribuer à la documentation des parcours de formation menant certains jeunes issus de ces structures spécialisées vers l'acquisition d'un diplôme.**

**T**ous les élèves engagés dans une formation post-obligatoire aspirent à décrocher un diplôme. D'après les derniers résultats publiés dans le canton de Genève, près de 89%<sup>1</sup> des élèves âgés de 18 à 25 ans et scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-14 obtiennent une certification (Le Roy-Zen Ruffinen, 2015a) ; de nombreux jeunes n'achèvent donc pas leur formation secondaire II et certains quittent l'école sans qualification. Si une partie d'entre eux n'ont pas pour autant rompu le lien avec l'institution scolaire et reprennent, par la suite, leur quête d'un diplôme, d'autres s'orientent vers la vie active et se confrontent à un marché du travail particulièrement peu propice à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification (Petrucci & Rastoldo, 2014). Les jeunes qui n'intègrent pas le monde du travail et qui ne reprennent pas de formation s'exposent pour leur part à des situations qui peuvent mener vers une forme de marginalisation sociale et économique.

Plusieurs études nous ont par ailleurs mis en garde sur les jeunes qui connaissent ces situations et les risques auxquels ils s'exposent. En 2011, un rapport de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) de Genève, visant à évaluer la politique d'information et d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation, alertait sur le fait que «*la rupture de formation hypothèque sérieusement l'avenir professionnel des jeunes et peut à plus long terme compromettre leur*

*insertion sociale*» (p. 11). Caritas, dans son nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse, a par ailleurs soulevé que les personnes sans qualification sont nettement plus exposées au risque de pauvreté. D'après les auteurs, ils représentent 34% de la population dite pauvre alors que ces derniers ne constituent que 19% de la population suisse (Schuwey & Knöpfel, 2014). Des constats semblables sont dressés auprès des personnes en situation de chômage ou au bénéfice de l'aide sociale (plus de la moitié des personnes qui recourent à l'aide sociale ne possèdent aucune formation professionnelle reconnue au niveau fédéral, Rumo, 2015). Si de l'avis de tous les experts et professionnels en charge de cette problématique, l'absence de qualification ne représente pas l'unique facteur de risque qui conduit une partie des jeunes vers les situations précédemment décrites, elle s'avère être le dénominateur commun de ces différentes populations.

Cette partie de la jeunesse qui quitte prématurément l'école représente une réelle préoccupation pour les autorités publiques fédérales et cantonales. Ainsi, dans le cadre du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté élaboré par la Confédération (2013), un plan d'action est entièrement dédié à la formation des jeunes et des adultes. La formation étant considérée comme «*la clé de la participation à la vie sociale et de l'insertion professionnelle*» (p. 5). Les mesures prévues à cet effet portent sur les élèves qui sont toujours scolarisés dans le système de formation (p. ex. sou-



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Service  
de la recherche  
en éducation

tien scolaire des enfants socialement défavorisés en âge préscolaire et scolaire, accompagnement des jeunes en difficultés au moment de la transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle initiale) et sur ceux qui l'ont quitté (p. ex. développement de formations de rattrapage à l'intention des adultes peu qualifiés). La Confédération s'est également donnée pour cible d'œuvrer à la certification du plus grand nombre de jeunes (objectif de certifier 95% des jeunes âgés de 25 ans, CDIP, 2011). Dans le canton de Genève, plusieurs mesures ont également été prises dans ce sens et visent le double objectif de maintenir les élèves en difficultés dans le système scolaire et de favoriser le retour à la formation des jeunes en rupture.

Outre l'obligation de formation qui a été récemment étendue jusqu'à l'âge de «la majorité au moins» (LIP, Art. 1), une première série de mesures tendent à améliorer l'orientation scolaire des élèves à la fin de l'école obligatoire et ainsi réduire les parcours de formation et les échecs dans l'enseignement secondaire II (p. ex. développement et renforcement de cours d'information et orientation scolaire et professionnelle [IOSP] au cycle d'orientation [CO], modification réglementaire de l'orientation vers les formations secondaire II, limitation des redoublements et des dérogations). Une seconde série de mesures davantage structurelles intègre les élèves qui ne parviennent pas, à la fin de l'école obligatoire, à rejoindre directement une formation qualifiante, et contribue ainsi au

maintien de ces derniers dans le système de formation (p. ex. structures de transition, structures d'accueil des migrants). En périphérie, des structures favorisant le retour en formation des jeunes en rupture ont également été développées (p. ex. dispositif Cap Formations, établissement Lullin).

### L'accès aux diplômes

À Genève, dans le système d'enseignement ordinaire, l'orientation des élèves se réalise au cours des trois années de scolarisation au CO. Les jeunes, souvent en concertation avec leur famille, construisent un projet professionnel ou scolaire selon leurs aspirations, leurs centres d'intérêt au regard de leurs capacités (résultats scolaires). Ils s'orientent alors vers des études secondaires postobligatoires préparant à des titres généralistes (maturité gymnasiale, certificat de culture générale) ou vers des études professionnelles qui conduisent de manière plus directe à l'apprentissage d'un métier (certificat fédéral de capacité [CFC], attestation de formation professionnelle [AFP]).

Les jeunes qui, à la sortie du CO, ne peuvent intégrer directement l'une ou l'autre de ces filières faute de résultats scolaires suffisants ou parce qu'ils ne trouvent pas d'entreprise formatrice, s'orientent alors vers des structures dites de «transition». Un renforcement des compétences scolaires et/ou une consolidation du projet scolaire ou professionnel sont alors proposés à ces élèves, l'objectif étant de les faire intégrer à

moyen terme (un à deux ans) une formation préparant à un diplôme.

Rastoldo et Mouad (2015) ont mis en évidence qu'à l'issue du CO, les élèves s'orientent largement vers les formations générales (47% au sein des filières gymnasiales et 13% dans celles de culture générale). La formation professionnelle semble, à ce moment de la scolarité, bénéficier d'une attractivité moindre auprès des jeunes puisque seuls 19% commencent un apprentissage directement à la fin du CO. Le mode d'apprentissage en école est alors le plus souvent privilégié (15% contre 4% en mode dual). Près de 14%<sup>2</sup> des élèves issus du CO intègrent, quant à eux, une structure de transition et 8% ne poursuivent pas dans le secondaire II (maintien au CO à travers un redoublement, scolarisation dans l'enseignement privé, départ du canton ou abandon de formation). Selon ces mêmes auteurs qui se sont intéressés aux transitions qui s'opèrent à l'intérieur de l'enseignement secondaire II, les trajectoires scolaires qui mènent vers une certification sont souvent marquées de redoublements, de réorientations ou d'interruptions momentanées de formation. Ils constatent que «les formations commencées après la scolarité obligatoire ne sont [...] pas toujours celles qui mènent les jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire II» (Mouad & Rastoldo, 2015). Il semblerait donc que les chemins qui mènent les élèves vers une qualification s'éloignent parfois de ceux prévus par l'institution scolaire.

## Méthodologie

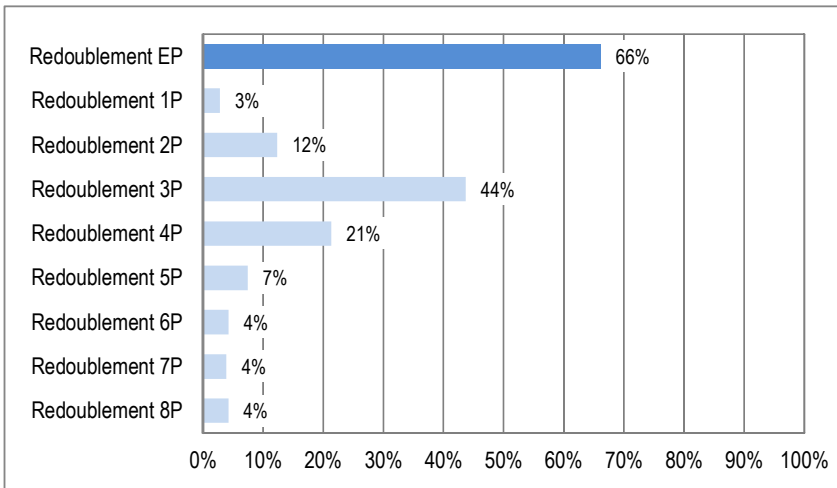
Cette étude s'appuie sur les informations de la base de données scolaire normalisée (nBDS - situation au 31.12 de chaque année) du DIP qui recense les situations scolaires des élèves en formation et les diplômes obtenus dans le canton de Genève. Pour réaliser cette analyse longitudinale, nous avons reconstitué l'historique des parcours de formation des élèves qui sont passés par une des deux écoles de formation préprofessionnelle (EFP) depuis 1990. Nous avons par la suite complété ces informations par les données relatives au(x) diplôme(s) obtenu(s).

D'une manière générale, les résultats qui sont présentés se fondent sur cinq cohortes d'élèves afin de ne pas généraliser des événements atypiques. Le choix des cohortes a été motivé par la volonté de présenter les résultats les plus récents, mais également dans le souci de pouvoir disposer d'un certain recul permettant de suivre l'évolution des parcours de formation et l'obtention de certifications. Au moment de la réalisation de cette étude, les dernières informations disponibles de la nBDS concernent l'année scolaire 2014-15.

Nous avons ainsi considéré :

- pour les caractéristiques des élèves scolarisés en EFP (*partie 1*) ainsi que pour les parcours scolaires avant l'entrée en EFP (*partie 2*) : les cohortes EFP 2010 (N=202), EFP 2011 (N=207), EFP 2012 (N=178), EFP 2013 (N=150), EFP 2014 (N=159). Les résultats présentés correspondent à la moyenne de ces cinq cohortes (effectif moyen=179) ;
- pour les parcours scolaires des élèves après l'EFP (*partie 3*) : les cohortes EFP 2004 (N=193), EFP 2005 (N=185), EFP 2006 (N=174), EFP 2007 (N=179), EFP 2008 (N=194). Les résultats présentés correspondent à la moyenne de ces cinq cohortes (effectif moyen=185). Prendre en considération les cohortes 2004 à 2008 nous assure de disposer d'un recul minimum de cinq années après la sortie de l'EFP (dans la plupart des cas, la scolarisation en EFP s'étend sur deux années, ainsi la quasi-totalité de la cohorte 2008 a quitté l'EFP depuis cinq ans au 31.12.2014).

Figure 1. **Redoublement dans l'enseignement primaire selon l'année de scolarité concernée**



Source : SRED / nBDS selon état au 31.12 / Cohortes d'élèves EFP 2010 à 2014 (effectif moyen N=179)

## Les caractéristiques des élèves scolarisés en EFP

Les jeunes des EFP sont considérés comme des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP). Ils sont susceptibles, selon la Loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (LIJBEP, art. 2), de présenter «une altération des fonctions mentales, sensorielles, langagières ou physiques» qui entravent leurs «capacités d'autonomie et d'adaptation dans un environnement ordinaire». Cette définition assez large des élèves à BEP ne reflète que partiellement les jeunes des EFP. Nous souhaitons dans cette partie décrire davantage les caractéristiques tant scolaires que psychosociales et comportementales, sociodémographiques et migratoires de ces adolescents scolarisés dans les écoles préprofessionnelles spécialisées à Genève.

### Caractéristiques scolaires

D'un point de vue scolaire, les jeunes des EFP se caractérisent par des difficultés d'apprentissage qui s'observent assez tôt dans la scolarité. D'après les informations liées au parcours scolaire de ces élèves, près de 66% des jeunes, qui ont été scolarisés au minimum deux années dans l'enseignement primaire<sup>4</sup> ont vécu un redoublement (Figure 1). Dans la majorité des cas, le redoublement s'opère lors du cycle élémentaire (1P à 4P) et plus particulièrement à l'issue de la 3<sup>e</sup> primaire (3P, 44% des redoublements) qui représente une étape cruciale dans l'apprentissage et la maîtrise de la lecture. Certains résultats tirés de la littérature scientifique montrent que les difficultés scolaires de ces élèves se centrent sur les disciplines fondamentales à savoir le français, particulièrement en lecture, et les mathématiques. Pelgrims (2003) a ainsi mis en évidence, à travers l'analyse des bilans pédagogiques rédigés par les enseignants ordinaires lors du signalement des élèves pour l'enseignement spécialisé, que «les élèves [...] sont déclarés comme ayant d'importantes difficultés dans l'acquisition de la lecture, difficultés qui affectent les activités d'apprentissage requérant la lecture dans d'autres disciplines». Elle ajoute que pour une grande majorité d'entre eux «des difficultés en mathématiques sont également signalées» (p. 230). Ces constats corroborent par ailleurs les résultats des évaluations des compétences des élèves en 4P. Des taux particulièrement importants d'élèves

Au cours de ces dernières années, de nombreux travaux ont permis de décrire les transitions des jeunes sortant de l'école obligatoire, mais peu d'entre eux se sont intéressés aux élèves qui ont fréquenté des structures de l'enseignement spécialisé. Nous souhaitons, avec cette étude, contribuer à la documentation des parcours de formation de ces élèves et plus particulièrement de ceux qui sont passés par les écoles de formation préprofessionnelle (EFP). Après une rapide description des EFP et de leur organisation, nous présenterons successivement les caractéristiques de ces jeunes et les cheminements scolaires qui ont conduit leur entrée en EFP. Nous verrons ensuite quels bilans de leurs parcours à l'issue des EFP peuvent être dressés, en termes d'accès aux formations postobligatoires et, pour un certain nombre d'entre eux, d'accès à une certification. Nous apporterons enfin quelques informations sur la situation post-diplôme des titulaires d'une AFP après l'obtention de leur titre.

## Les écoles de formation préprofessionnelle

À Genève, l'enseignement spécialisé prend en charge les élèves âgés de 4 à 20 ans qui, en raison d'un handicap (physique, mental, sensoriel et psychique) et/ou de difficultés importantes d'apprentissage et du développement, ne sont pas en mesure de suivre une scolarité dans le cursus régulier. Durant l'année scolaire 2014-15, 1'761 élèves étaient accueillis dans 83 structures publiques, dépendantes de l'Office médico-pédagogique (OMP) ou subventionnées, couvrant les degrés de l'enseignement primaire jusqu'au secondaire II (Engel & Martz, 2015).

Genève compte deux écoles de formation préprofessionnelle (EFP)<sup>3</sup>. Ces structures spécialisées de niveau secondaire I accueillent des adolescents âgés de 13 à 15 ans qui bénéficient d'un accompagnement pédagogique, psychologique, social et éducatif visant à «les préparer le mieux possible dans la vie sociale et professionnelle» (OMP, 2014). Pour ce faire, une équipe interdisciplinaire composée de pédagogues (enseignants spécialisés, maîtres d'ateliers, maîtres d'éducation physique, maîtres d'arts visuels, maîtres de musique), de thérapeutes (logopédiste, responsable thérapeutique), d'éducateurs, de conseillers sociaux et de psychologues conseillers en orientation scolaire et professionnelle participent à l'encadrement et au suivi des jeunes.

La scolarité en EFP s'étend sur deux années. La première année est axée sur la consolidation des compétences scolaires (français, mathématiques, informatique) et la réalisation d'activités en ateliers (bois, métal, cuisine, textile). La seconde année est consacrée à la recherche et à l'accomplissement de plusieurs stages d'initiations et de découvertes de métiers dans le monde de l'entreprise. Des visites dans les structures de formations susceptibles d'accueillir les élèves dans leur parcours post-EFP sont également réalisées. En définitive, ces deux années de scolarité doivent permettre aux jeunes de construire un projet de formation réaliste afin d'intégrer, à plus ou moins long terme, une filière professionnelle, mais également leur faire acquérir les attitudes et les comportements sociaux nécessaires à une intégration dans le monde du travail (p. ex. ponctualité, régularité, autonomie).

Figure 2. **Caractéristiques sociodémographiques et migratoires des élèves des EFP**

	Effectif moyen (N=179)	%
<b>Genre</b>		
Garçon	121	67%
Fille	59	33%
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
Cadres supérieurs et dirigeants	5	3%
Petits indépendants / Employés et cadres intermédiaires	42	23%
Ouvriers / Divers et sans indication	132	74%
<b>Nationalité</b>		
Suisse	63	35%
Portugal	36	20%
Pays des Balkans	16	9%
Autres pays d'Europe	19	11%
Pays d'Afrique	20	11%
Pays d'Amérique	17	9%
Pays d'Asie	7	4%
<b>Première langue parlée</b>		
Français	67	37%
Autre langue	113	63%

N.B. Concernant la catégorie socioprofessionnelle et la nationalité des élèves, il s'agit ici de la situation au moment de leur entrée en EFP.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12 / Cohortes d'élèves EFP 2010 à 2014 (effectif moyen N=179)

n'atteignant pas le seuil minimal de maîtrise des attentes fondamentales en français I (communication), français II (grammaire, vocabulaire, conjugaison, orthographe) et en mathématiques ont été observés auprès des jeunes qui intègrent par la suite une EFP<sup>5</sup>.

### Caractéristiques sociales et comportementales

Les difficultés observées dans les apprentissages scolaires ne représentent pas toujours l'unique obstacle à la poursuite de la scolarité au sein du système d'enseignement régulier. Des troubles qualifiés de «*la personnalité*», du «*comportement*», parfois de «*psychologiques*» ou «*sociaux*» sont également présents chez certains enfants et adolescents qui fréquentent les structures spécialisées et de ce fait les EFP. Nous ne sommes, dans le cadre de cette étude et sur la base des données exclusivement scolaires à notre disposition, pas en mesure d'estimer le volume d'élèves concernés et la nature précise de ces troubles. En revanche, des résultats issus de la littérature mettent en évidence quelques caractéristiques présentes chez certains jeunes des EFP. Les enseignants comme d'autres professionnels qui exercent leur activité auprès de ces jeunes relèvent une faible implication et autonomie dans les apprentissages scolaires (Longhi, 1990 ; Pelgrims, 2003). Certains élèves se distinguent également par un comportement jugé agressif, agité, ou

parfois passif. Ces troubles sont généralement soit dirigés contre l'élève lui-même – on parle alors de «*troubles internalisés*» (p. ex. anxiété, dépression, troubles alimentaires, etc.) – soit contre autrui, «*troubles externalisés*» (p. ex. agressivité, violences physiques et verbales, comportements délinquants, etc.) (Doudin, Curchod-Ruedi, Meylan & Moreau, 2011).

### Caractéristiques sociodémographiques et migratoires

D'un point de vue sociodémographique (Figure 2), les jeunes scolarisés au sein des deux EFP sont majoritairement des garçons (67%) issus de milieux socio-économiques modestes (ouvriers/divers et sans indication, 74%). Dans ce sens, leur profil moyen ne se distingue pas de celui de leurs camarades scolarisés dans les autres institutions de l'enseignement spécialisé (Engel & Martz, 2015).

La forte surreprésentation de garçons observée au sein de ces structures a souvent été mise en évidence et différentes explications ont été avancées. Selon Pelgrims Ducrey et Doudin (2000), la décision de signalement d'un élève pour le transfert vers l'enseignement spécialisé ne se fonde pas exclusivement sur les compétences et les performances scolaires de l'élève. Au sein de la classe, les élèves présentant des comportements inappropriés, perturbants, davantage externalisés et donc plus visibles, auraient «*une probabilité plus grande*

d'être signalés» (Molnarfi & Kummer, 2002, p. 131). De nombreuses études menées en Suisse et ailleurs (Doudin & al., 2011) ont par ailleurs montré que ces types de troubles sont davantage le fait des garçons, ce qui amènerait les enseignants à les signaler plus fréquemment que les filles. Nous pouvons également relever que les élèves issus de la classe sociale la plus favorisée (cadres supérieurs et dirigeants, 3%) ne fréquentent que très peu, voire pas du tout les EFP.

Cette composition particulière reflète, d'une part, les capacités plus grandes qu'ont les familles les plus favorisées à faire appel à des ressources externes (p. ex. appui scolaire, cours particuliers) lorsque leurs enfants rencontrent des difficultés scolaires. D'autre part, elle illustre probablement une certaine stratégie d'évitement de l'enseignement spécialisé (Jourdan, 1991 ; Le Roy-Zen Ruffinen, 2015c), ces familles privilégiant pour leurs enfants une scolarisation au sein du système privé qui propose notamment des offres pédagogiques spécifiques (p. ex. Montessori, Steiner, Freinet).

La problématique migratoire, qu'elle soit récente ou beaucoup moins (première ou deuxième génération), est également présente dans le public des EFP. De manière générale, les élèves sont majoritairement de nationalité étrangère puisque 35% des jeunes sont Suisses. Par ailleurs, on recense en moyenne, au sein des deux EFP, un peu plus d'une trentaine de nationalités différentes. Cette palette de nationalités regroupe, pour près de trois quarts, des élèves issus de pays européens : Suisse (35%), Portugal (20%), pays des Balkans (9%) et autres pays d'Europe (11%, particulièrement Espagne, Italie et France). Le quart restant est composé d'élèves originaires de pays d'Afrique (11%, principalement Angola, Congo et Somalie), de pays d'Amérique (9%, essentiellement Brésil et Bolivie) et de pays d'Asie.

Nous avons également pu observer, à travers l'évolution depuis 1990 de la population des élèves scolarisés dans les EFP, une certaine convergence de la composition de ces écoles en termes de nationalités, avec les différentes vagues d'immigration qui se sont succédé à Genève. Ainsi, jusque dans le milieu des années 1990, les EFP comptaient encore près de 20% de jeunes de nationalité italienne ou espagnole alors que ces derniers sont aujourd'hui très peu présents dans ces structures. De même, les jeunes issus des pays des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo, Serbie) représentaient 15 à 20% des élèves entre 1999 et 2008<sup>6</sup>. Cette

proportion a été réduite de moitié au cours des cinq dernières années et tend encore à diminuer (4% des élèves scolarisés au sein des EFP lors de l'année scolaire 2014-15 sont issus des pays des Balkans). Les jeunes issus du Portugal représentent, quant à eux, la communauté étrangère la plus importante des EFP (en moyenne 20% d'une cohorte). Fibbi *et al.* (2010) ont mis en évidence, dans une étude de la migration des Portugais en Suisse, la fragile insertion scolaire<sup>7</sup> d'une partie des enfants lusitaniens. Ces derniers sont en effet davantage surreprésentés dans les classes spécialisées et les filières à basses exigences (classes spéciales au primaire, filières à exigences élémentaires au secondaire I et solutions transitoires lors de la scolarité postobligatoire). Les auteurs ajoutent par ailleurs que ces constats dressés à l'échelle de la Suisse s'observent plus largement dans d'autres pays de destination (Canada, France, Allemagne notamment).

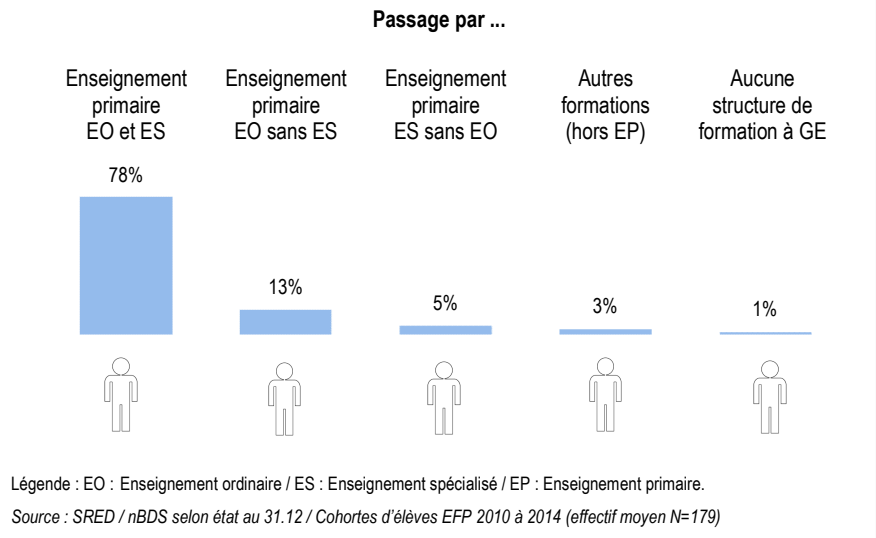
On peut également relever que pour la majorité des jeunes des EFP (63%), la première langue apprise et parlée au sein de la famille n'est pas le français, ce qui pourrait en partie expliquer les difficultés observées dans l'apprentissage de la lecture au cours de leur scolarité en école primaire. Pour conclure avec la problématique migratoire, nous noterons encore qu'environ 10% à 15% des élèves des EFP ont fréquenté à l'école obligatoire une classe destinée aux jeunes allophones nouvellement arrivés dans le canton<sup>8</sup>.

### Les parcours scolaires des élèves avant l'entrée en EFP

Alors qu'en moyenne, près de trois quarts des élèves qui entrent au CO (secondaire I) ont connu un parcours scolaire linéaire, c'est-à-dire sans redoublement ou interruption de formation (Le Roy-Zen Ruffinen & Jaunin, 2011), l'analyse des informations liées aux scolarités antérieures des élèves des EFP met en évidence une très forte hétérogénéité des parcours de formation. Les chemins qu'empruntent les élèves pour accéder aux écoles préprofessionnelles sont en effet nombreux et variables.

Au-delà de cette singularité, l'étude rétrospective des cheminements scolaires de ces jeunes nous permet de dresser quelques constats. Tout d'abord, durant leur scolarité antérieure, la quasi-totalité d'entre eux a fréquenté le système de formation public genevois, à travers l'enseignement ordinaire, spécialisé

Figure 3. Fréquentation des degrés et filières d'enseignement avant l'entrée en EFP

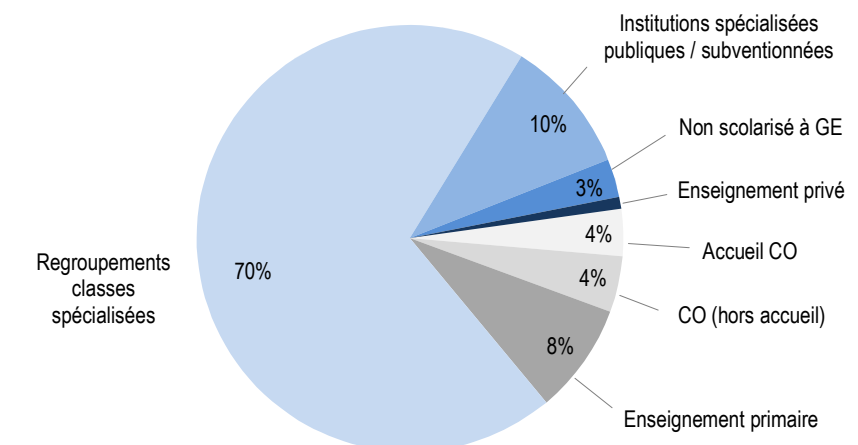


ou privé (Figure 3). Ceux qui n'ont connu aucune scolarité antérieure à Genève avant d'entrer en EFP sont très peu nombreux (1%). Les élèves qui n'ont connu aucun passage dans l'enseignement primaire public ou dans une structure spécialisée sont, eux aussi, peu nombreux (3% ; il s'agit ici d'élèves ayant été scolarisés exclusivement dans une structure d'accueil ou au CO ou encore dans l'enseignement privé).

À l'inverse, deux étapes importantes jalonnent les parcours scolaires de ces jeunes. Premièrement, nous observons qu'ils ont presque systématiquement été scolarisés, pour une durée plus ou moins longue – au minimum une année – dans l'enseignement primaire ordinaire (92% au total, 78% en ayant fréquenté par la suite l'enseignement spécialisé et 13% exclusivement l'enseignement primaire ordinaire). Durant cette période, le cycle

d'enseignement élémentaire, qui regroupe les années de scolarité 1P à 4P, est alors le plus fréquenté. Deuxièmement, la scolarisation en enseignement spécialisé semble être également largement partagée puisque 83% des jeunes issus des EFP ont connu au moins un passage préalable dans une structure dépendante de l'OMP (78% en ayant fréquenté également l'enseignement ordinaire et 5% exclusivement l'enseignement primaire spécialisé). Cette dernière se déroule le plus souvent au sein de regroupements de classes spécialisées. En somme, nous pouvons relever que l'enseignement primaire ordinaire et l'enseignement spécialisé représentent deux phases incontournables dans les parcours scolaires des futurs élèves des EFP et concernent plus des trois quarts des élèves (78% exactement). Ajoutons que, pour un certain nombre d'élèves

Figure 4. Situation des élèves une année avant l'entrée en EFP



(15%), cette période s'accompagne de passages – parfois au préalable, d'autres fois a posteriori – au sein de structures d'accueil pour non-francophones (8%), d'écoles privées (3%) ou au CO pour certains (4%).

### Situation des élèves avant l'entrée en EFP

Les EFP accueillent deux types de population d'élèves (Figure 4) : premièrement, des adolescents issus des structures spécialisées, au sein desquelles ils ont effectué tout ou partie de leur scolarité primaire. À l'issue de ce cycle et à l'âge de 13 ans, ils ne remplissent pas les critères nécessaires pour pouvoir rejoindre l'enseignement ordinaire et poursuivent donc leur scolarité au sein des EFP qui se positionnent comme une entrée dans le niveau secondaire I (de l'enseignement spécialisé). Ce premier type de population est le plus représenté (80%) et les élèves y sont, pour la plupart, issus des regroupements de classes spécialisées (70%).

Le second type de population (16%) regroupe des jeunes qui proviennent directement du système d'enseignement ordinaire primaire ou secondaire I. Ces derniers ne sont plus en mesure de poursuivre leur scolarité dans le cursus conventionnel et sont contraints d'intégrer l'enseignement spécialisé à travers l'entrée en EFP. Il s'agit d'élèves ayant achevé le cycle d'enseignement primaire (8%) et qui, en raison de résultats insuffisants dans les disciplines de passage (français I, français II et mathématiques) et/ou d'autres difficultés (sociales et comportementales éventuellement), ne correspondent pas aux normes d'entrée au CO (DGEO, 2015). D'autres adolescents ont débuté un cursus au CO, généralement dans les sections ou regroupements à exigences faibles (4%, Regroupement 1) ou encore dans les classes d'accueil réservées aux migrants non francophones (4%), avant de rejoindre une EFP. Ajoutons également pour compléter cette description que quelques élèves n'étaient pas inscrits dans une école genevoise une année avant leur entrée en EFP (3%) et qu'environ 1% étaient scolarisés dans l'enseignement privé.

### Les parcours scolaires des élèves après l'EFP

Au sein des écoles de formation préprofessionnelle, l'orientation se construit tout au long des deux années de scolarité au cours desquelles, par le biais de stages en entreprise et d'ateliers en école, le projet professionnel de l'élève se des-

sine. La construction de l'orientation se réalise aussi au regard des capacités et des aptitudes des jeunes qui sont évaluées par les psychologues conseillers en orientation scolaire et professionnelle dépendant du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et de l'assurance-invalidité (AI).

### Situation des élèves à l'issue des EFP

Les formations postobligatoires initiales dites «qualifiantes», c'est-à-dire qui mènent directement à l'acquisition d'un diplôme sont, de facto, sauf à de rares exceptions, inaccessibles au sortir des EFP. Le profil scolaire de ces élèves est trop éloigné des attentes des écoles préparant à la maturité gymnasiale ou au diplôme de culture générale. Dans le même temps, ceux qui souhaitent préparer un diplôme professionnel (CFC, AFP) font face à un marché des places d'apprentissages, au même titre que celui de l'emploi, «sélectif et concurrentiel» (Masdonati & Massoudi, p. 162). Les entreprises privilégient, à performances scolaires égales, les candidats issus des filières les plus élevées (Meyer, 2003). Dans ce contexte, les jeunes issus des EFP se retrouvent en situation défavorable pour l'accès direct à l'apprentissage.

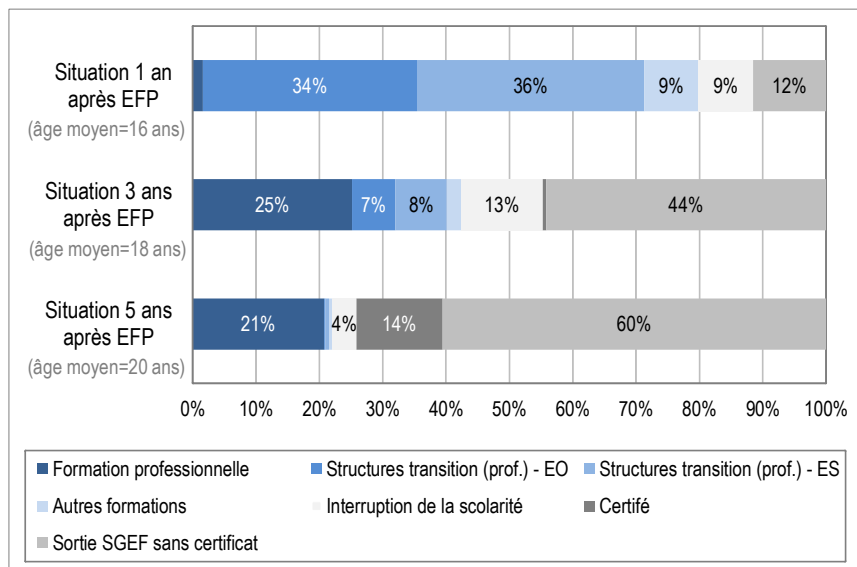
### Un an après l'EFP

À la sortie de ces structures, seuls quelques-uns d'entre eux parviennent à signer un contrat d'apprentissage (dual) avec une entreprise formatrice (2%, Figure 5). Les autres élèves s'orientent le

plus souvent vers des offres de formations dites «transitoires» (Landert & Eberli, 2015) (70%, 34% vers les structures de transitions professionnelles de l'enseignement régulier et 36% de l'enseignement spécialisé). Ces solutions transitoires sont axées sur une mise à niveau et/ou un renforcement des acquis scolaires (en français et en mathématiques essentiellement) ainsi que sur la construction d'un projet professionnel. Elles visent à court terme (en principe une année) l'intégration des jeunes vers une formation professionnelle initiale en deux ans (AFP) ou en trois à quatre ans (CFC).

Au sein de l'enseignement postobligatoire régulier (PO), des classes préparatoires accueillent dans certains centres de formation professionnelle (CFP) les élèves qui ont un projet établi dans les domaines des arts appliqués, de la nature et de l'environnement, ou de la santé et du social. Ceux qui souhaitent confirmer un choix professionnel ou qui doivent encore définir un projet de formation rejoignent, quant à eux, les classes de transition du Centre de la transition professionnelle (CTP). Un peu plus d'un tiers des élèves intègrent ce type de structures à l'issue des EFP. Ils côtoient alors pour la plupart des jeunes qui sont directement issus du CO – principalement des filières les moins exigeantes – et d'autres qui n'étaient pas scolarisés auparavant (Hrizi, Mouad, Petrucci & Rastoldo, 2014). Certaines structures de l'enseignement spécialisé proposent des formations similaires en apportant en sus un encadrement psychosocial aux jeunes. Au travers d'une prise en charge

Figure 5. Situation des élèves à l'issue des EFP



Légende : EO : Enseignement ordinaire / ES : Enseignement spécialisé / SGEF : Système genevois d'enseignement et de formation. NB. Les élèves classés sous «Sortie SGEF sans certificat» regroupent différentes situations qui sont traitées dans la partie «Les autres orientations». Les jeunes considérés comme en «interruption de la scolarité» arrêtent de manière temporaire leur formation pour la reprendre (ou en commencer une nouvelle) une, deux, voire trois années après.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12 / Cohortes d'élèves EFP 2004 à 2008 (effectif moyen N=185)

pédagogique, éducative et thérapeutique, le Centre éducatif de formation initiale (CEFI), les ateliers de la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ), le Centre de Chevrens de l'association Astural et plus récemment l'Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle (ORIF) proposent, sur une période variant d'une à deux années, un cursus préparatoire visant l'intégration des adolescents dans une formation professionnelle préparant à l'AFP, voire dans d'autres formations n'ayant pas de reconnaissance fédérale (formation élémentaire AI, formation pratique selon IN-SOS). 36% des jeunes s'insèrent au sein de ces institutions à l'issue des EFP (CEFI 20%, ateliers de la FOJ 9%, Centre de Chevrens 1%, et plus récemment ORIF 6%)<sup>9</sup>.

Près de 9% des élèves se scolarisent dans d'autres types de formations et rejoignent plus précisément le système régulier au CO (4% dans les classes ou regroupements à faible exigence) ou poursuivent leur scolarité au sein de structures spécialisées (4% au Centre d'intégration socio-professionnelle [CISP] et Centre médico-pédagogique de niveau secondaire I), alors que quelques élèves rejoignent le système de formation privé (1%).

Une proportion équivalente de jeunes (9%) semble marquer un arrêt temporaire dans leur processus de formation. Ils ne sont pas scolarisés dans le canton à l'issue des EFP, mais reprennent une formation par la suite.

Pour finir avec cet état des lieux de la situation des jeunes une année après leur sortie de ces écoles de formation préprofessionnelle, relevons que près de 12% quittent de manière définitive le système genevois d'enseignement et de formation.

### Trois et cinq ans après l'EFP

Nous avons ensuite choisi de représenter deux moments qui paraissent importants dans le parcours scolaire des élèves. Le premier se situe vers 18 ans, lorsque ces derniers sont libérés de l'obligation légale d'être en formation (LIP, Art. 37). Elle intervient en moyenne, pour notre population étudiée, trois années après la sortie des EFP. À cet effet, un quart des élèves intègre une formation professionnelle initiale réalisée dans un CFP du DIP ou dans le centre cantonal de formation professionnelle AI (ORIF). Ils rejoignent alors le plus souvent des filières qui préparent à une AFP (18%) et dans une moindre mesure à un CFC (7%). Le mode d'apprentissage dual (en entreprise) est alors largement privilégié. Près de 15% des jeunes s'orientent vers les offres de formations transitoires régulières ou spécialisées et nous observons qu'un nombre équivalent (13%) ne sont plus scolarisés dans le canton. Ces derniers réintégreront toutefois une formation par la suite. Trois années après la sortie des EFP, 44% des élèves ont définitivement quitté le système de formation genevois sans avoir obtenu de titre.

Le second moment important dans le parcours scolaire se situe autour des 20 ans, âge à partir duquel les structures spécialisées de l'OMP ne sont plus dans l'obligation de prendre en charge les jeunes (LIP, Art. 1). Il s'agit également de l'âge limite où près des trois quarts des personnes certifiées du secondaire II public obtiennent leur première certification (Le Roy-Zen Ruffinen, 2015b). Nous pouvons ainsi avoir un premier aperçu de la certification des élèves issus des EFP. Cinq années après avoir quitté les EFP, ils sont près de 15% à avoir obtenu un

diplôme. Une partie de ces diplômés sont d'ailleurs toujours dans un processus de formation et visent une qualification plus élevée (un CFC après avoir obtenu une AFP). 21% des jeunes sont pour leur part toujours en formation. Ils réalisent un apprentissage professionnel (AFP 15%, CFC 6%) au sein d'une entreprise et sont susceptibles d'obtenir également un diplôme. Pour conclure cet état de situation à cinq ans de terme, relevons que 60% des élèves passés par les EFP ne sont plus du tout scolarisés dans le canton et ont définitivement quitté le système de formation sans avoir obtenu de certification. Les situations de ces derniers sont discutées par la suite (cf. partie «Les autres orientations» ci-après).

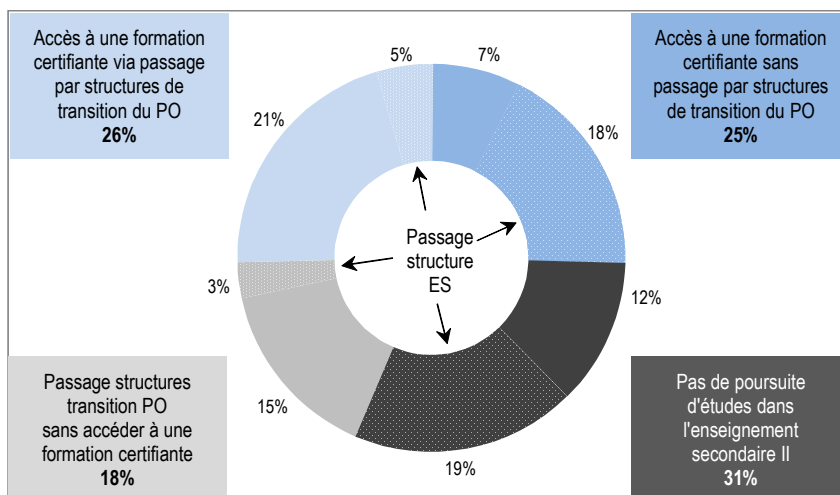
### Les poursuites d'études : l'accès aux formations postobligatoires

Au terme de la scolarité en EFP, nous avons pu observer que la grande majorité des jeunes poursuit des études dans le canton (79% directement à l'issue des EFP, puis 9% ultérieurement) et que seuls 12% des jeunes entrés dans les écoles préprofessionnelles n'entreprennent aucune formation. Ces poursuites d'études, à l'image des parcours qui ont mené les adolescents jusqu'en EFP, sont très diversifiées. Nous avons choisi de les synthétiser en nous focalisant sur l'accès aux formations postobligatoires (Figure 6) puisqu'elles traduisent, d'une part, l'objectif général de l'enseignement spécialisé qui vise, à moyen terme, l'intégration dans l'enseignement régulier, et d'autre part, parce qu'elles constituent la voie incontournable qui conduit les élèves jusqu'à un diplôme.

Dans cette poursuite d'études qui s'étale sur plusieurs années<sup>10</sup>, on peut observer que 31% des élèves n'intègrent à aucun moment une formation de niveau secondaire II. Un certain nombre de ces jeunes (19%) sont pris en charge, pendant une à plusieurs années, au sein de structures spécialisées qui visent pour certaines l'intégration en formation professionnelle (16% des jeunes), alors que d'autres sont davantage portées sur des objectifs éducatifs comme le développement de l'autonomie et de l'estime de soi (3% des élèves). À l'issue de cette phase, ils ne rejoignent pas pour autant une filière postobligatoire.

À l'inverse, près de sept jeunes sur dix issus des EFP, c'est-à-dire les 69% restants, accèdent aux formations de l'enseignement postobligatoire à travers notamment une scolarisation dans les structures de transition professionnelle (44%). Il est intéressant de relever que

Figure 6. Accès aux formations postobligatoires des élèves issus des EFP



Légende : PO : postobligatoire / ES : enseignement spécialisé.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12 / Cohortes d'élèves EFP 2004 à 2008 (effectif moyen N=185)

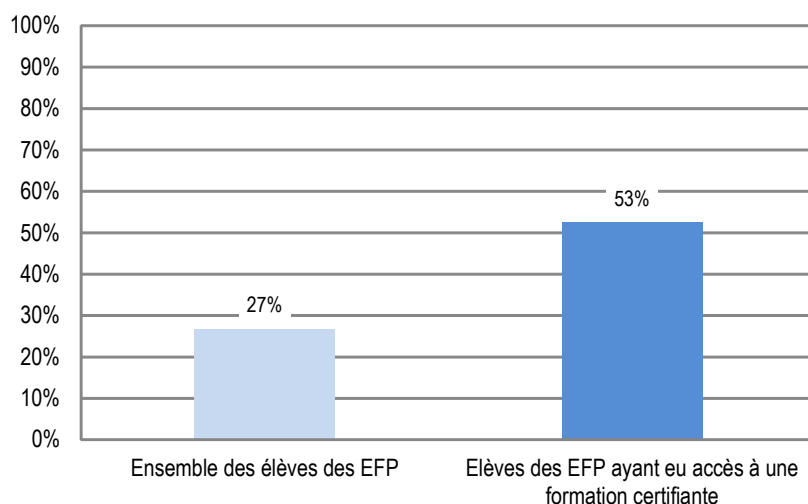
leurs camarades, qui ne fréquentent pas les classes de transition du CTP et des CFP (25%), transitent cependant par une structure spécialisée analogue (18%) (ORIF, CEFI, atelier-classe FOJ, Centre de Chevrens). Ce type d'offre de formation, axé sur la consolidation des acquis scolaires et du projet professionnel, semble ainsi représenter une étape incontournable dans la poursuite d'études post-EFP. Au final, près de 78% des élèves des EFP sont amenés à passer par ces solutions transitoires (62% intègrent par la suite une formation postobligatoire et 16% ne poursuivent pas d'études dans l'enseignement secondaire II).

Une autre lecture de ces résultats met en évidence qu'un peu plus d'un jeune sur deux (51%) accède à une formation qui conduit à une certification (AFP ou CFC). Cet accès aux formations certifiantes s'effectue quasi systématiquement par le biais d'une formation transitoire réalisée au sein de l'enseignement régulier (21%) ou spécialisé (18%), voire pour quelques élèves dans les deux systèmes d'enseignement (5%). Seuls quelques élèves (7%) s'orientent vers une filière professionnelle sans avoir recours à ces classes préparatoires.

### Les certifications de niveau secondaire II

À l'issue de notre période d'observation, en moyenne huit ans après la sortie des EFP<sup>11</sup>, près de 27% des élèves soldent leur parcours secondaire II par l'obtention d'un diplôme (Figure 7). Ce taux de diplômés doit toutefois être considéré avec précaution puisqu'environ 8% des jeunes sont encore dans un processus de certification (toujours en formation) au terme de cette période d'observation. Nous avons par ailleurs pu constater, à travers l'évolution des diplômés issus des EFP depuis 1990, que les proportions d'élèves certifiés pouvaient varier entre 21% (cohorte EFP 2005) et 37% (cohorte EFP 2001). La statistique que nous présentons doit de ce fait être envisagée dans cet intervalle de fluctuation. Nous devons de plus préciser que les statistiques sur les diplômés recensent exclusivement les titres qui sont reconnus au niveau fédéral (CFC et AFP). Certaines structures spécialisées proposent aux élèves qui ne sont pas en mesure de répondre aux exigences d'une formation professionnelle de base d'effectuer une formation élémentaire AI ou une formation pratique (FPra selon INSOS). Ces dernières, d'une durée moyenne de deux ans, débouchent sur un titre qui est délivré par l'institution formatrice. Ces diplômes spécifiques ne possèdent à ce

Figure 7. Taux de diplômés des élèves issus des EFP



Source : SRED / nBDS selon état au 31.12 / Cohortes d'élèves EFP 2004 à 2008 (effectif moyen N=185 / effectif moyen d'élèves ayant eu accès à une formation certifiante N=94).

jour pas de reconnaissance fédérale et ne sont donc pas intégrés dans les statistiques présentées. Toutefois, il est fort probable que des jeunes qui sont considérés ici comme «non diplômés» aient obtenu ce type de qualification. Nous ne sommes toutefois pas en mesure, à défaut d'informations, d'en estimer le nombre.

Concernant le type des diplômes obtenus, nous observons que les jeunes diplômés issus des EFP obtiennent principalement une AFP (76%) et moins fréquemment un CFC (17%). Quelques jeunes, peu nombreux (7% des diplômés), sont quant à eux en possession des deux diplômes. Les domaines d'activité les plus représentés sont le commerce, la construction, les métiers qui relèvent des services, de l'hôtellerie et de la restauration ou encore du domaine technique.

Nous avons par ailleurs pu constater que les élèves qui parviennent à intégrer une formation donnant accès à un diplôme professionnel l'achèvent avec succès dans près d'un cas sur deux (53%)<sup>12</sup>. Des taux de réussite équivalents ont par ailleurs été observés auprès des jeunes en difficultés scolaires à la sortie du CO qui sont passés par les structures de transition du CTP (54%, Hrizi, Mouad, Petrucci & Rastoldo, 2014).

### Les autres orientations

Un certain nombre de jeunes, en moyenne 12% d'une cohorte à l'issue de leur passage en EFP, puis 44% à trois ans et 60% à cinq ans de terme, quittent le système de formation genevois sans avoir obtenu de certification. Il existe un certain flou autour de ces élèves et de ce qu'ils deviennent. Ces «autres orientations» peuvent en effet représenter des

situations très différentes : elles reflètent pour certains une poursuite de la scolarité à travers une mobilité vers un autre canton où l'offre de formation est différente (notamment pour les centres de formation professionnelle AI), à travers une scolarisation dans une école professionnelle privée ou la réalisation d'une formation élémentaire AI ou encore d'une formation pratique (FPra selon INSOS)<sup>13</sup>. Elles peuvent également signifier un départ vers l'étranger et un possible retour vers le pays d'origine.

Certains jeunes tentent, quant à eux, de s'insérer dans la vie active, mais sans diplôme ; ils s'exposent alors à un risque de chômage plus élevé (multiplié par quatre, Petrucci & Rastoldo, 2014) et à des formes précaires du travail (emploi davantage à durée déterminée et/ou à temps partiel dans des professions peu qualifiées qui n'offrent bien souvent pas de perspectives de qualification, et donc d'évolution ultérieure) (Rastoldo, Amos & Davaud, 2009).

Ces «autres orientations» peuvent enfin traduire, pour d'autres élèves, un arrêt et un abandon dans le processus de formation et conduire vers des situations de décrochage scolaire. Nous ne sommes toutefois pas en mesure, en raison des limites de la nBDS au moment de la réalisation de cette étude, de pouvoir distinguer ces différents cas de figure (pour plus d'informations cf. Petrucci & Rastoldo, 2014, 2015).

### Après l'obtention du diplôme

Nous souhaitons compléter cette documentation des élèves des EFP en abordant la situation des jeunes certifiés



d'une AFP. L'AFP représente en effet le niveau de certification le plus fréquemment atteint par les jeunes issus des écoles de formation préprofessionnelle. Nous arrêter sur les différentes orientations post-diplôme devrait permettre, dans une certaine mesure, de prolonger l'étude des parcours de ces jeunes.

D'après les résultats d'une enquête menée dans les cantons de Genève et Vaud sur le devenir des diplômés de l'enseignement secondaire postobligatoire 18 mois après l'obtention de leur titre (Bachmann Hunziker, Leuenberger Zanetta, Mouad & Rastoldo, 2014), l'orientation après l'AFP se porte princi-

palement vers l'entrée dans la vie active. La moitié des diplômés occupent un emploi, souvent au sein de l'entreprise où ils ont réalisé leur apprentissage. Ils se déclarent d'ailleurs plutôt satisfaits de leur métier et des conditions dans lesquelles ils l'exercent.

Toutefois, l'enquête nous renseigne qu'une partie des jeunes qui ont obtenu une AFP se retrouvent dans une situation précaire. Près de 16% des diplômés sont à la recherche d'un emploi 18 mois après l'obtention de leur titre. Ce taux de recherche d'emploi, qui est le plus élevé observé parmi les diplômés (7% après le CFC), résulte de la concurrence accrue

qui s'exerce sur le marché du travail. Amos *et al.* (2010) affirmaient que dans les différents domaines d'activités professionnelles, les emplois occupés tendent à l'être par des personnes surqualifiées. Les titulaires d'une formation initiale en deux ans se retrouvent dans ce contexte plus démunis face à des candidats en possession de qualifications plus élevées (CFC notamment).

L'AFP permet également à ces titulaires de poursuivre vers une formation CFC (dans le même métier). Environ 30% des diplômés font ce choix et visent l'obtention d'un niveau supérieur de qualification professionnelle (CFC) qui leur

### Quelques précisions

• **Centre éducatif de formation initiale (CEFI).** Le CEFI représente avec le Centre d'intégration socioprofessionnelle (CISP) le secteur «Formation» de la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA). Pour préparer les élèves à une entrée en formation initiale ou dans un centre AI, le CEFI concentre son travail sur les axes *(i)* éducatif (développement de l'autonomie), *(ii)* pédagogique à travers le maintien et la mise à jour des compétences scolaires (français, mathématiques, enseignement général, informatique), et *(iii)* professionnel à travers la concrétisation d'un projet professionnel (initiation au monde professionnel par le biais d'ateliers techniques, d'expression créatrice, d'expression personnelle et d'éducation physique) (capacité d'accueil : environ 70 jeunes [Fondation SGIPA, 2014]). Plus d'informations : [http://www.sgipa.ch/formation/cefi/formation\\_cefi.html](http://www.sgipa.ch/formation/cefi/formation_cefi.html)

• **Ateliers de la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ).** Les ateliers de la FOJ s'adressent aux jeunes sans projet de formation professionnelle qui connaissent des difficultés sociales et/ou psychologiques importantes depuis plusieurs années. Différents ateliers socioprofessionnels (mécanique automobile, entretien des parcs, jardins et bâtiments, travaux de voirie, travail sur bois, traction animale) ainsi qu'un soutien scolaire leurs sont proposés. Plus d'informations : <http://www.foj.ch/content/les-ateliers-de-la-foj>

• **Centre de Chevrens.** Le Centre de Chevrens de l'association Astural prend en charge des adolescents d'horizons différents (issus de l'enseignement spécialisé, en rupture de formation) qui rencontrent et cumulent parfois des difficultés diverses scolaires, sociales, familiales et de santé (addictions). Ce foyer éducatif propose, à travers son entreprise sociale les «Jardins de Chevrens», une immersion dans le domaine maraîcher, de l'horticulture et du paysagisme (capacité d'accueil : une quinzaine de jeunes [Association Astural, 2014]). Plus d'informations : <http://www.astural.ch/index.php/centre-de-chevrens/qui-nous-sommes>

• **Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle (ORIF).** L'ORIF Vernier est le centre de formation professionnelle de l'Assurance invalidité (AI) du canton de Genève. Il propose des formations professionnelles initiales (AFP ou CFC) au sein de son centre et/ou en entreprise dans différents domaines (boulangerie-pâtisserie, carrelage, conciergerie, cuisine, installation sanitaire, intendance, maçonnerie, mécanique, paysagisme, peinture, service en restauration, vente). Une année préparatoire précède généralement l'entrée en apprentissage. Les jeunes sont orientés dans ce centre par l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS). Plus d'informations : <http://www.orif.ch/espace-decouvrir-lorif/les-sites-orif-en-bref/orif-vernier/>

• **Formation élémentaire AI et formation pratique selon INSOS.** La dernière loi sur la formation professionnelle (2002) a introduit une nouvelle formation professionnelle initiale, moins exigeante que le CFC, d'une durée de deux ans, à l'intention des jeunes dont les aptitudes sont essentiellement pratiques. Ce cursus d'étude, aux objectifs et plan de formation standardisés, conduit à une attestation fédérale (AFP) reconnue par la Confédération. L'AFP a ainsi progressivement remplacé l'offre de formation professionnelle dite élémentaire (AFE) dispensée jusqu'alors dans tous les cantons. En parallèle, certaines institutions spécialisées ont développé des formations individualisées en faveur des personnes qui, pour des raisons diverses (difficultés d'apprentissage, handicap), ne remplissent pas les conditions requises pour réaliser une formation professionnelle initiale en deux ans. Ces formations appelées «élémentaire AI», puisque réservées aux bénéficiaires de l'assurance invalidité (AI), sont axées sur la pratique et l'apprentissage d'activités simples. Elles donnent droit, à l'issue de la période de formation (une à deux années), à une attestation interne de l'institution formatrice qui n'est pas reconnue au niveau fédéral. Dans le prolongement de ces formations élémentaires bas seuils, l'association de branche nationale des institutions pour personnes handicapées (INSOS) a lancé en 2007 une offre de formation professionnelle homogène et institutionnalisée dans l'ensemble de la Suisse appelée «formation pratique selon INSOS [FPra]». La FPra vise, dans la mesure du possible, l'intégration dans la vie active ou la préparation à une AFP (INSOS, 2015). Un peu plus d'une cinquantaine d'orientations professionnelles sont proposées. Elles se rapprochent étroitement de l'offre de formation établie au niveau AFP. La FPra est financée par les mesures professionnelles de l'AI et s'étend sur une durée théorique de deux ans. Une subvention est accordée à tous pour la première année de formation. L'octroi du financement de la seconde année n'est attribué qu'aux jeunes en mesure de gagner, à l'issue de leur formation, un salaire permettant de réduire leur rente à venir. La formation pratique se solde par l'acquisition d'un certificat qui n'est pas reconnu par la Confédération (attestation FPra selon INSOS). Plus d'informations : <http://www.insos.ch/formation-pratique/>

permettra d'accroître leur chance de décrocher un emploi. Les auteurs de l'étude précisent que les titulaires d'une AFP qui sont issus des structures spécialisées (soit environ 40% des diplômés) entreprennent moins fréquemment une formation 18 mois après l'obtention de leur titre. Pour ces derniers, l'AFP semble davantage constituer un aboutissement.

## Conclusion

Cette étude portant sur les élèves issus de structures de l'enseignement spécialisé a permis de donner une vision globale de la population des EFP et des parcours scolaires de ces jeunes au cours des cinq dernières années.

En réponse à notre premier questionnement (qui sont les élèves scolarisés dans les EFP ?), il ressort de notre contribution et d'autres études scientifiques que les jeunes des EFP se caractérisent en premier lieu par des difficultés d'apprentissage qui s'observent assez tôt dans leur scolarité (redoublement dans l'enseignement primaire régulier, scolarisation rapide dans l'enseignement spécialisé). En second lieu, une partie de ces élèves se distinguent par des troubles du comportement pouvant prendre diverses formes, allant d'un repli sur soi (p. ex. manque de confiance en soi, dépression, anxiété, phobie) à des conduites antisociales violentes ou transgressives (p. ex. violence, indiscipline, absentéisme). À cela s'ajoutent probablement des difficultés liées au contexte familial et social des jeunes qui n'ont toutefois pas pu être discutées dans le cadre de cette étude. Les différentes dimensions évoquées sont les principales raisons de leur scolarisation en école de formation préprofessionnelle, ces jeunes ne répondant pas aux standards d'entrée au CO.

Notre second questionnement portait sur les parcours scolaires qui ont conduit les élèves aux EFP et les trajectoires empruntées par ces derniers une fois sortis de ces structures spécialisées. Le recueil des informations liées aux historiques scolaires met en évidence une forte individualisation des parcours de formation. Les différentes durées de scolarisation, les diverses structures fréquentées, les événements scolaires survenus tout au long de la scolarité (p. ex. redoublement, interruption de formation) rendent chaque parcours de formation atypique et unique. Au-delà de cette singularité, nous constatons, de manière globale, qu'en amont des EFP la quasi-totalité des jeunes a fréquenté l'enseignement primaire régulier ou spécialisé (et bien souvent les deux). La

poursuite d'études à l'issue des EFP semble représenter une certaine norme puisque seuls 12% des élèves entrés en EFP n'entreprendront, par la suite, aucune formation. Le passage par les offres de formation dites «transitoires»<sup>14</sup> représente par ailleurs une étape incontournable dans la poursuite d'études post-EFP. Au final, nous observons qu'à l'issue de notre période d'observation, en moyenne huit années après la sortie des EFP, près d'un jeune sur deux accède à une formation professionnelle de niveau secondaire II (AFP le plus souvent et CFC dans une moindre mesure). La moitié d'entre eux obtiennent avec succès le diplôme visé.

Toutefois, un point en particulier retient notre attention : plus de la moitié des élèves issus des EFP ne sont plus dans un processus de qualification professionnelle à l'âge qui marque la fin de l'obligation de scolarisation (44% des jeunes âgés de 18 ans et 60% à 20 ans). La situation de ces jeunes soulève une réelle interrogation quant à leur devenir d'une part (traduit-elle la mobilité de ces jeunes ? un engagement dans des formations sans reconnaissance officielle ? une entrée dans la vie active ? du décrochage scolaire ?), et d'autre part, leur future insertion sociale et professionnelle. Elle reflète, d'une certaine manière, les efforts à consentir dans le déploiement de la politique éducative genevoise qui vise, à travers les grands projets du DIP (valorisation de la formation professionnelle, lutte contre le décrochage, amélioration de l'orientation, développement d'une école inclusive), l'augmentation du nombre de jeunes certifiés au sortir du secondaire II (DIP, 2015). ■

## Notes

<sup>1</sup> Il s'agit ici du taux de première certification calculé dans le canton de Genève. Cette statistique tient compte des spécificités genevoises et, de fait, ne permet pas de comparaisons intercantionales. L'Office fédéral de la statistique (OFS) prévoit de publier à partir de 2016 un nouvel indicateur du taux de certification permettant ce type de comparaisons.

<sup>2</sup> Cette statistique comprend également les élèves migrants non francophones nouvellement arrivés à Genève qui rejoignent les structures d'accueil du postobligatoire (ACPO). Nous avons consacré une note spécifique à la situation de ces jeunes, leur parcours de formation et les titres qu'ils obtiennent. Pour plus d'informations, voir Hrizi (2014).

<sup>3</sup> Au cours de l'année scolaire 2014-15, les deux écoles de formation préprofessionnelle accueilleraient 159 élèves répartis à l'EFP de Saint-Gervais (83 élèves) et à l'EFP de Conches (76 élèves).

>>>

<sup>4</sup> En moyenne, 82% des élèves des EFP ont été scolarisés au minimum deux années dans une école primaire.

<sup>5</sup> Près de 36% (N=58) des élèves scolarisés en EFP au cours de l'année scolaire 2014-15 (N=159) ont effectué les épreuves cantonales de 4P lors de leur passage préalable par l'enseignement primaire régulier. Des taux d'échec particulièrement élevés ont été observés lors des épreuves de français (I et II) et de mathématiques auprès de ces jeunes.

<sup>6</sup> L'histoire migratoire des Kosovars en Suisse a débuté au milieu des années 1960. Elle a connu trois phases d'immigration (du travail, par regroupement familial, au titre du droit d'asile) motivées par des aspects économiques et politiques (conflits en ex-Yougoslavie). Si les premières populations migrantes représentaient essentiellement une main d'œuvre saisonnière (jeunes hommes peu formés, issus des zones rurales), l'immigration du travail «ne concerne aujourd'hui plus que les travailleurs qualifiés» (Burri Sharani *et al.*, 2010, p. 30).

<sup>7</sup> Les auteurs de cette étude imputent trois facteurs explicatifs à cette situation : (i) le faible niveau de formation scolaire des parents migrants portugais «dû à l'héritage de la longue dictature» (p. 41) ; (ii) un nombre relativement important de jeunes arrivés dans le cadre du regroupement familial et qui ont été partiellement scolarisés dans leur pays d'origine ; (iii) une orientation des familles marquée vers l'idée d'un retour au Portugal (Fibbi *et al.*, 2010).

<sup>8</sup> Conformément à la procédure d'accueil des élèves allophones primo-arrivants, les enfants âgés de 4 ou 5 ans (en âge d'être scolarisés en 1P ou 2P) rejoignent immédiatement la classe ordinaire à leur arrivée (direction générale de l'enseignement primaire, 2013). Ils ne sont donc pas intégrés dans le pourcentage mentionné.

<sup>9</sup> Nous avons pu observer que cette proportion est en hausse ces dernières années : environ 10% des élèves scolarisés au sein des EFP au cours de l'année scolaire 2014-15 ont intégré l'ORIF à l'issue de leur formation au secondaire I.

<sup>10</sup> La période d'observation moyenne est de 8 années. Elle varie entre 6 et 10 années selon la cohorte étudiée (cohorte EFP 2008 : 6 années ; cohorte EFP 2007 : 7 années ; cohorte EFP 2006 : 8 années ; cohorte EFP 2005 : 9 années ; cohorte EFP 2004 : 10 années)

<sup>11</sup> Cf. note 10.

<sup>12</sup> À l'instar du taux de diplômés, nous avons pu observer que cette proportion pouvait varier entre 46% et 64% selon les cohortes étudiées (cohorte EFP 2008 : 46% ; cohorte EFP 2000 : 64%).

<sup>13</sup> Ces scolarités (formation professionnelle privée, formation élémentaire AI, FPrA) ne sont pas recensées dans la base de données scolaires du DIP (nBDS) et les

>>>

>>>

&gt;&gt;&gt;

jeunes qui suivent ces formations sont ici considérés, à défaut d'informations, comme n'étant plus scolarisés dans le canton.

<sup>14</sup> Il s'agit des structures de transition professionnelles de l'enseignement régulier (classes préparatoires du CTP et des CFP) et de l'enseignement spécialisé (ORIF, CEFI, atelier-classe FOJ, Centre de Chevrens).

## Références

- Amos, J., Evrard, A., Hrizi, Y., Rastoldo, F. & Silver, R. (2010). *Les indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009. La dynamique de la formation professionnelle*. Genève : SRED.
- Association Astural (2014). *Rapport d'activité 2014*. Genève.
- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. & Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.
- Burri Sharani, B., Efonyi-Mäder, D., Hammer, S., Pecoraro, M., Soland, B., Tsaka, A. & Wyssmüller, C. (2010). *La population kosovare en Suisse*. Berne : Office fédéral des migrations (ODM).
- CEPP (2011). *Évaluation de la politique d'information et d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation*. Genève.
- Confédération suisse (2013). *Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté*. Berne : Département fédéral de l'intérieur.
- CDIP (2011). *Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique.
- Département de l'instruction publique (2015). «Le DIP sur le chemin de l'école inclusive». *Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport*. Genève.
- Direction générale de l'enseignement primaire (2013). *Procédure P-DGEP-02-03 «Suivi des élèves - Accueil des élèves allophones nouvellement arrivés»*. Genève : Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.
- Direction générale de l'enseignement obligatoire (2015). *Informations générales 2015-2016. Cycle d'orientation. Enseignement secondaire genevois. 9CO / 10CO / 11CO*. Genève : Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.
- Doudin, P.-A., Curchod-Ruedi, D. Meylan, N. & Moreau, J. (2011). «Troubles internalisés et externalisés de l'élève et risque de manque d'équité à l'école». In D. Curchod-Ruedi, P.-A. Doudin, L. Lafortune & N. Lafranchise (Eds.), *La santé psychosociale des élèves* (pp. 13-30). Québec : Presses de l'Université du Québec.

&gt;&gt;&gt;

&gt;&gt;&gt;

- Engel, B. & Martz, L. (2015). «B3. Élèves de l'enseignement spécialisé public et subventionné. L'enseignement à Genève». *Repères et indicateurs statistiques No 19*. Genève : SRED.
- État de Genève (2010). *Loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatif particuliers ou handicapés (LIJBEP)*. Genève.
- État de Genève (2015). *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Genève.
- Fibbi, R., Bolzman, C., Fernandez, A., Gomensoro, A., Kaya, B., Maire, C., Merçay, C., Pecoraro, M. & Wanner, P. (2010). *Les Portugais en Suisse*. Berne : Office fédéral des migrations (ODM).
- Fondation SGIPA (2014). *Rapport d'activité 2014*. Genève.
- Hrizi, Y. (2014). «Les parcours de formation des adolescents migrants non francophones». *Note d'information du SRED No 67*. Genève : SRED.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). «Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation». *Note d'information du SRED No 65*. Genève : SRED.
- INSOS (2015). *Lignes directrices pour la Formation Pratique (FPra) selon INSOS*. Berne : Association de branche nationale des institutions pour personnes handicapées (INSOS).
- Jourdan, M. (1991). *Les jeunes qui fréquentent l'école de formation préprofessionnelle de St-Gervais et leur avenir*. Travail de recherche réalisé dans le cadre de la formation à l'Institut d'études sociales. Genève.
- Landert, C. & Eberli, D. (2015). *Solutions transitoires au moment de la transition I - État des lieux*. Zurich: Landert Brägger Partner.
- Masdonati, J. & Massoudi, K. (2011). «L'accompagnement de la transition école-travail». In D. Curchod-Ruedi, P.-A. Doudin, L. Lafortune & N. Lafranchise (Eds.), *La santé psychosociale des élèves* (pp. 151-177). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Meyer, T. (2003). „Ungebildet in die Wissensgesellschaft? Risiken junger Migrantinnen und Migranten auf dem Weg zu einer Berufsqualifikation“. *Terra cognita*, 3, 24-29.
- Molnarfi, F. & Kummer, A. (2002). *Processus de signalement et surreprésentation des garçons pour les classes spécialisées : étude de représentations et mesures d'enseignants de la division ordinaire en fonction des difficultés d'élèves et de leur appartenance sexuelle*. Mémoire de Licence en sciences de l'éducation, Université de Genève.
- Mouad, R. & Rastoldo, F. (2015). «D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II. L'enseignement à Genève». *Repères et indicateurs statistiques No 10*. Genève : SRED.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. & Jaunin, A. (2011). *L'enseignement à Genève. Indicateurs clés du système genevois d'enseignement et de formation. Édition 2011*. Genève : SRED.

&gt;&gt;&gt;

&gt;&gt;&gt;

- Le Roy-Zen Ruffinen, O. (2015a). «G1. Première et deuxième certification de niveau secondaire II. L'enseignement à Genève». *Repères et indicateurs statistiques No 5*. Genève : SRED.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. (2015b). «G2. Type de diplôme secondaire II et âge à l'obtention. L'enseignement à Genève». *Repères et indicateurs statistiques No 6*. Genève : SRED.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. (2015c). «D9. Transitions entre enseignement public et enseignement privé. L'enseignement à Genève». *Repères et indicateurs statistiques No 7*. Genève : SRED.
- Longhi, M. (1990). «Orientation professionnelle et enseignement spécialisé : le cas des écoles de formation préprofessionnelle à Genève». *Orientation et formation professionnelles*, 5, 25-35.
- Office médico-pédagogique (2014). *Descriptif des écoles de formation préprofessionnelle (EFP)*. Brochure de présentation des EFP destinée aux parents d'élèves (non publiée). Genève : OMP.
- Pelgrims, G. (2003). «La motivation à apprendre des élèves en milieu scolaire : des classes ordinaires aux classes spécialisées». In G. Chatelanat & G. Pelgrims (Eds.), *Éducation et enseignement spécialisés : ruptures et intégrations* (pp. 215-240). Québec : Raisons éducatives.
- Pelgrims Ducrey, G. & Doudin, P.-A. (2000). «Discrimination des garçons : biais dans le processus de signalement-diagnostic-réorientation scolaire». *Psychoscope, Journal de la Fédération Suisse des Psychologues*, 5, 11-14.
- Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2014). «Jeunes abandonnant prématurément leur formation au secondaire II à Genève ». *Note d'information du SRED No 62*. Genève : SRED.
- Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2015). *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F. & Mouad, R. (2015). «D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II. L'enseignement à Genève ». *Repères et indicateurs statistiques No 9*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Amos, J. & Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : SRED.
- Rumo, S. (2015). *La statistique de l'aide sociale de 2005 à 2013 : présentation des groupes à risque*. Yverdon-les-Bains : Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale (ARTIAS).
- Schuwey, C. & Knöpfel, C. (2014). *Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse*. Lucerne : CARITAS Suisse.

## Les dernières publications du SRED

### Rapports de recherche

- ♦ Langues et motivations pour les langues des jeunes gens genevois. Données d'une enquête nationale. J. Lurin, I. Schwob. Janvier 2016, 54 p. [doc. 16.003]
- ♦ Évaluation du projet pilote de mise en place d'un CFC d'employé de commerce bilingue français/anglais. Rapport intermédiaire. R. Mouad, E. Guilley, coll. H. Baillon. Novembre 2015, 50 p. [doc. 15.018]
- ♦ Évolution des moyennes trimestrielles en 9e du cycle d'orientation : quels en sont les déterminants ? Étude réalisée en collaboration avec le groupe Édumétrie de la SSRE. F. Petrucci, A. Soussi, F. Rastoldo, E. Guilley, C. Nidegger. Novembre 2015, 50 p. [doc. 15.017]
- ♦ Évaluation du dispositif d'intégration et d'apprentissages mixtes (DIAMs). V. Jendoubi, E. Guilley, F. Benninghoff. Octobre 2015, 73 p. [doc. 15.016]
- ♦ Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs. F. Petrucci, F. Rastoldo. Août 2015, 35 p. [doc. 15.015]

### Indicateurs du système d'enseignement et prévisions

- ♦ Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2015. Mai 2015, dépliant 16 p.
- ♦ Prévision des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II. Prévision à 4 ans de terme: 2015-2018. F. Petrucci (coord.). Avril 2015, 70 p. [doc. 15.006]

### Repères et indicateurs statistiques (RIS)

- ♦ Notes paraissant en version digitale sur le site du SRED : <https://www.ge.ch/recherche-education/ris/>

### Notes d'information du SRED

- ♦ No 70 : Le rôle des compétences non cognitives dans les orientations en fin de secondaire I. J. Latina, F. Rastoldo, G. Ferro Luzzi, J. V. Ramirez. Janvier 2016, 6 p.
- ♦ No 69 : Les interruptions prématurées de formation dans l'enseignement secondaire II genevois au cours de l'année scolaire 2013-2014. F. Petrucci, F. Rastoldo. Septembre 2015, 12 p.
- ♦ No 68 : Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2015-2018. F. Petrucci, L. Martz et A. Evrard. Juin 2015, 8 p.

### Notes Focus (observatoire cantonal de la petite enfance)

- ♦ No 8 : Petite enfance à Genève: données statistiques et accueil familial de jour. M. Bruderlin, F. Benninghoff, L. Martz. Décembre 2015, 4 p.
- ♦ No 7 : Facteurs sociodémographiques influençant le choix d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants. A. Jaunin, F. Benninghoff. Août 2015, 8 p.
- ♦ No 6 : Facteurs sociodémographiques influençant la prise en charge extra-parentale des jeunes enfants. A. Jaunin, F. Benninghoff. Août 2015, 6 p.

#### Informations complémentaires :

[youssef.hrizi@etat.ge.ch](mailto:youssef.hrizi@etat.ge.ch), 022 546 71 32

#### Edition :

[narain.jagasia@etat.ge.ch](mailto:narain.jagasia@etat.ge.ch), 022 546 71 14

#### Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-71.pdf>